

DATE : 10/06/2021

**APPEL D'OFFRES (RFP) : N° HCR/MRT/AAO/ITB/001/2021
POUR LA FABRICATION ET LA FOURNITURE DE CENT (100) DISPOSITIFS DE
LAVAGE DES MAINS A PEDALES ET DEUX MILLE NEUF CENTS (2900) KITS DE
LAVAGE DES MAINS**

**DATE ET HEURE LIMITE POUR LA RECEPTION DES PROPOSITIONS :
24/06/2021 – 17 :00 heure locale**

INTRODUCTION AU HCR

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 14 Décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale pour protéger les réfugiés et résoudre les problèmes des réfugiés dans le monde. Son but principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés ainsi que d'autres personnes sous mandats comme les apatrides et les déplacés internes.

En plus de six décennies, l'agence a aidé des dizaines de millions de personnes à recommencer leur vie. Aujourd'hui, un effectif d'environ 9.000 personnes dans plus de 130 pays continue d'aider environ 60 millions de personnes. Afin d'aider et de protéger certaines des personnes les plus vulnérables du monde dans de nombreux endroits et les types d'environnement, le HCR doit acheter des biens et services à travers le monde. Pour plus d'informations sur le HCR, son mandat et ses activités, veuillez consulter <http://www.unhcr.org>.

1. Exigences

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Représentation de la Mauritanie, invite les fournisseurs et les fabricants qualifiés et reconnus par les autorités fiscales mauritaniennes à soumissionner pour la fabrication et la fourniture de :

- Lot 1 : Cent (100) dispositifs de lavage des mains selon les instructions mentionnées dans l'annexe A1.
- Lot 2 : Deux mille neuf cents (2900) kits de lavage des mains conformément aux détails donnés dans l'annexe A2.

1- Travaux à réaliser (lire attentivement la fiche technique (Annexes A1 et A2) du DLM à pédale et du kit de lavage des mains.

Le dispositif et le kit de lavage des mains seront ceux comme indiqué dans la fiche technique (Annexe A1 et A2).

L'offre doit contenir le prix du matériel ainsi que les frais de transport vers les sites de livraison décrits en Annexe B (Sites de livraison), comme indiqué dans le formulaire de soumission de l'offre financière. Les coûts de livraison doivent apparaître de manière séparée au coût de fabrication des kits et dispositifs dans l'offre financière. Le HCR se réserve le droit de ne procéder qu'à l'achat sans livraison s'il le juge pertinent. Les coûts de livraison seront ajustés d'un commun

accord avec l'adjudicataire en cas de changements imprévus de sites de livraison. La livraison se fera directement de l'entrepôt de l'adjudicataire aux sites de livraison.

2- Exigences (le manque d'un élément peut entraîner une disqualification du fournisseur)

- ✚ Être enregistré en Mauritanie et avoir un registre de commerce (ou tout autre document pertinent selon le statut du soumissionnaire).
- ✚ Avoir un numéro d'identification fiscale (NIF) valide et délivré par la Direction générale des impôts.
- ✚ Présenter au moins trois (3) références techniques. Il est notamment recommandé (mais pas obligatoire) de fournir des attestations de bonne exécution d'au moins de 3 ans avec les Nations Unies (pour un marché similaire ou non) ou pour un travail similaire (fabrication de DLM) avec tout autre organisme.
- ✚ Le numéro de compte complet et valide doit apparaître dans l'offre.
- ✚ Fourniture d'un exemplaire de kit ou dispositif de lavage des mains à pédale en conformité avec la fiche technique (annexe A1 et A2)
- ✚ L'offre est présentée en deux copies : un (1) original et une (1) copie.
- ✚ Les offres financières et techniques doivent être transmises dans de différentes enveloppes hermétiquement fermées.
- ✚ Le soumissionnaire doit lire et approuver les « Conditions générales de contrat du HCR »

3- Information aux fournisseurs

- La durée de livraison doit être mentionnée dans votre offre. Des pénalités importantes seront appliquées pour le non-respect de la durée de livraison pour la compagnie sélectionnée. Le HCR se réserve le droit de refuser un délai de livraison excédent 30 jours calendaires.
- Le paiement se fait en monnaie locale par transfert bancaire sur réception d'une facture certifiée et avec les documents de supports suffisant.
- Le paiement se fait dans un délai de 30 jours à compter du jour de remise de la facture définitive.

4- Le modèle de l'offre financière : voir le document Annexes C. Voir le point précédent (point 1) concernant les coûts de livraison.

5- Formulaire d'enregistrement des fournisseurs (Annexe D): à compléter pour tout fournisseur qui n'a pas encore travaillé avec le HCR.

6- Les conditions générales de contrats applicables à la fourniture des biens et des services (Annexe E): à lire et signer pour confirmer l'adhésion par votre société.

Toutes les annexes sont attachées à cet avis d'appel d'offres et peuvent être téléchargées sur le site Beta ou obtenus également au bureau du HCR Nouakchott pendant les heures de service.

7- Les évaluations (Techniques et financières) des offres :

- a) L'évaluation technique sera basée sur les points mentionnés sous le point 2 plus haut de la manière suivante :
- Respect de la conformité de l'offre administrative (le HCR pourra rendre ce critère éliminatoire s'il le juge nécessaire).
 - Respect des caractéristiques techniques des matériels sollicités (sur la base du descriptif de l'offre et de l'examen du kit).

- L'acceptation des conditions de contrat du HCR (avec la signature du document y relatif)
- La validité des documents fiscaux exigés par les autorités mauritaniennes en matière de passation de marches.
- Expérience du fournisseur : avoir travaillé avec une agence des Nations unies ou dans le projet de fabrication des matériels sollicités sera un atout. Le HCR se réserve le droit de ne pas accepter tout dossier provenant d'une compagnie n'ayant pas une expérience dans le domaine ou n'étant pas en mesure de le prouver à travers les documents demandés
- Toute déviation des caractéristiques ne sera acceptée que si elle constitue une amélioration et est dûment présentée et justifiée comme telle dans l'offre.
- Délai de livraison proposé.
- La durée de validité de l'offre

Toutes les offres ayant été qualifiées bénéficieront de l'étape suivante qui sera celle de l'analyse financière. Les soumissionnaires sont priés d'utiliser le formulaire de soumission des offres financières annexe B. L'usage d'un formulaire différent pourrait amener à la disqualification. L'offre la mieux disant sera alors sélectionnée. Le HCR se réserve le droit d'effectuer une visite de contrôle dans les locaux du soumissionnaire afin de vérifier la réalité de l'existence de l'entreprise/de l'organisme soumissionnaire. Cette étape est éliminatoire le cas échéant (en ce cas, le HCR considèrera l'offre arrivée en second et ainsi de suite).

Pour le lot n° 1, le fournisseur présélectionné devra fournir au HCR un exemplaire (physique) du dispositif. Si ce dernier n'est pas jugé satisfaisant, le HCR se réserve le droit de considérer l'offre arrivée en second lieu et ainsi de suite.

L'offre sous pli fermé avec mention suivante : offre de prix n° HCR/MRT/AAO/ITB/001/2021 pour la fabrication et la fourniture de cent (100) dispositifs de lavage des mains à pédales et de 2900 kits de lavage des mains au plus tard le 24 juin 2021 et déposée à la réception du HCR à Nouakchott.

Important :

- Le soumissionnaire peut opter pour un ou les deux lots, en ce moment, il doit avoir une offre financière distincte pour chaque lot et préciser de quel lot il s'agit.
- Il est important de soumettre une enveloppe bien scellée contenant les exigences décrites dans le point deux (2) ci-dessus. Le partage d'autres éléments prouvant l'expérience dans le domaine comme les copies de contrats bien achevés et/ou les attestations de service rendus est autorisé.
- L'offre financière doit être soumise dans une enveloppe séparée marquée comme indiqué plus haut.
- Les deux enveloppes (un contenant l'offre technique et un autre contenant l'offre financière) doivent être mises dans une autre grande enveloppe marquée comme suit : au comité des achats du HCR Mauritanie, Offre pour la fabrication et la fourniture de cent (100) dispositifs de lavage des mains no HCR/MRT/AAO/ITB/001/2021.

Signature
Maria STAVROPOULOU
Représentante
HCR Mauritanie

